

Marius Berthou, au nom de la direction, commence par un exposé introductif :

Il explique qu'à la RATP le syndicat autonome est une force puissante, surtout chez les conducteurs. Il insinue que ce syndicat est tellement important qu'il influence jusqu'aux militants CGT eux-mêmes, dont on peut dire qu'ils se sont lancés dans cette grève illimitée de façon un peu irresponsable.

Berthou pose ensuite le problème du mot d'ordre de grève de 24 heures reconductible : la C.G.T. et la C.F.D.T. ont voulu se démarquer des autonomes en n'appelant pas à la grève illimitée, mais seulement à la grève de 24 heures reconductible. Mais, explique-t-il, il est bien difficile d'arrêter une grève quand elle est lancée si la combativité est grande. En fait, si les travailleurs sont combatifs, un tel mot d'ordre revient à appeler à la grève illimitée. C'est pour cette raison que c'était un mauvais mot d'ordre !

Mais Berthou constate que cette grève existe, et qu'elle est désavouée par l'« opinion publique ».

Il fait alors plusieurs propositions :

1) que les responsables CGT-RATP réitérent leurs appels à « continuer la lutte sous d'autres formes », c'est-à-dire en clair à arrêter la grève.

2) que les autres militants CGT de la Région Parisienne aillent, dès lundi matin, dans les dépôts de la RATP expliquer à leurs « frères » qu'en tant que militants CGT ils soutiennent et soutiendront ce mouvement mais... qu'ils sont obligés en même temps de se faire l'écho de l'opinion publique, telle qu'elle s'exprime autour d'eux, notamment dans leur entreprise. Or cette opinion publique leur fait penser que cette grève est casse-gueule et que les camarades de la RATP devraient réfléchir à ce qu'ils font et décider démocratiquement de « continuer la lutte sous d'autres formes ».

Pendant qu'il parle, circule dans les travées de la grande salle de l'annexe de la Bourse du Travail un tract qui se ronéote dans la pièce à côté, signé CGT-RATP et qui appelle à la poursuite résolue du mouvement. Les militants RATP rigolent et sont désespérés tout à la fois : ou bien il faut foutre à l'égout les piles de ce tract qui s'accumulent à côté, ou bien il faut que l'URP change d'avis, on ne peut pas continuer comme ça.

Une discussion s'engage ensuite :

*Un militant du Ministère des Finances intervient.*

Elle indique d'abord ce que le syndicat CGT des Finances a fait à l'occasion de cette grève :

— diffusion du tract de l'URP de soutien aux grévistes (dans beaucoup d'entreprises, ça n'a pas été fait pour ne pas s'associer à une grève impopulaire)

— à l'AG des militants CGT de l'UGFF (fonctionnaires) de la Région Parisienne une motion de soutien a été proposée aux participants et a recueilli l'ensemble des signatures des présents.

— diffusion d'un nouveau tract de solidarité, du syndicat Finances (CGT et CFDT) diffusé à la cantine avec des panneaux explicatifs.

Elle fait ensuite des remarques sur le rapport Berthou.

Tout d'abord quelle que soit l'appréciation qu'on porte sur cette grève, ce qui est sûr, c'est que le sort de tous les travailleurs de l'Etat est lié au dénouement de cette grève : si le gouvernement brise cette grève, les travailleurs de l'Etat vont voir se détériorer gravement le rapport de force avec leur patron, rapport de force déjà bien mauvais. Si cette grève est victorieuse c'est une nouvelle chance pour des luttes dures et victorieuses. Pour cette première raison, il faut prendre garde aux conséquences de la position prise par Berthou.

Une deuxième remarque : il n'y a pas de différence entre une grève qu'on arrête pour ne pas être battu et une grève qui se termine par une défaite. Il est sûr qu'il n'y aura pas de lutte sous d'autres formes si cette grève s'arrête ; un exemple récent le prouve : la grève à l'EDF en 1969.

Enfin il faut riposter à la campagne du gouvernement contre la grève et qui cherche à restreindre le droit de grève dans les services publics.